

# PRPN2 – Procédure pénale – approfondissement

**Code produit :** PRPN2

**Niveau :** Perfectionnement

**Modalité :** Présentiel

**Durée (en heure) :** 7.0

**Tarif :** 0

**Eligible DDA :** non

**Public :**

Gestionnaires confirmés  
souhaitant approfondir leurs  
connaissances et leurs pratiques  
professionnelles en matière de  
procédure pénale

**Prérequis :**

aucun

## Objectif

Maîtriser les pratiques professionnelles en matière de procédure pénale

## Programme de la formation

### 1-Rappel des principes directeurs de la procédure pénale

- Principes de la légalité des règles de procédure pénale
- Règles de compétence

### 2-Actions en procédure pénale

- Action publique
- Action civile

### 3-Différents modes d'enquêtes

- Enquête de police
  - Preuve
  - Modalités de l'enquête
  - Enquête de flagrance

- Garde à vue
- Instruction
  - Saisine du juge d'instruction
  - Saisine du pôle de l'instruction
  - Actes de l'instruction
  - Mandats, contrôle judiciaire et détention provisoire
  - Clôture de l'instruction
  - Nullité de l'instruction
  - Contrôle de l'instruction

#### 4-Audience

- Caractères généraux de la procédure à l'audience
- Déroulement des débats
  - Instruction définitive
  - Réquisitoire et plaidoiries
  - Clôture des débats
  - Particularités de la procédure devant la Cour d'assises
- Décision

#### 5-Voies de recours

- Voies de recours ordinaires
  - Appel
  - Opposition
- Voies de recours extraordinaires
  - Cassation
  - Révision

#### 6-Autorité de la chose jugée

- Au criminel sur le criminel
- Au criminel sur le civil

### Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

### Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.